



OFFRE D'EMPLOI POLICIER MUNICIPAL

Gardien Brigadier

Titulaire / Lauréat de concours -Temps complet

Depuis 2023, les communes du Landreau, de La Chapelle-Heulin, de la Regrippière et de la Remaudière, ont créé un service mutualisé de Police Municipale, qui se compose de trois agents.

Sous l'autorité du Maire et la responsabilité du Responsable du service mutualisé, vous participerez au maintien de la tranquillité, de la sécurité, du bon ordre et de la salubrité publique, le respect des lois et des règlements, tout en entretenant une relation de proximité avec la population.

MISSIONS :

- Veiller et prévenir en matière de maintien de bon ordre, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique
- Rechercher et relever les infractions
- Rédiger et transmettre des écrits professionnels
- Accueillir et être en relation avec les publics
- Veiller à l'application et au contrôle de la réglementation dans le cadre des lois et règlements et dans le périmètre de compétences de l'agent de police municipale

PROFIL RECHERCHE :

- Titulaire du grade de gardien-brigadier ou lauréat du concours inscrit sur liste d'aptitude
- Permis B exigé

SAVOIRS :

- Maîtrise des pouvoirs de police du Maire et du code de la route.
- Connaissance des dispositifs de la sécurité et de la prévention et des techniques pédagogiques

SAVOIR-FAIRE :

- Capacité rédactionnelle et compte-rendu
- Communication et contrôle de soi
- Sens de l'écoute, du dialogue et de la médiation
- Gestion du conflit
- Maîtrise de l'outil informatique

SAVOIR-ETRE :

- Sens du service public, intégrité
- Discernement,
- Ecoute, aptitudes relationnelles, aisance dans la communication, la médiation et la diplomatie
- Disponibilité, adaptabilité
- Discrétion, rigueur, organisation
- Autonomie, disponibilité et sens des responsabilités



Moyens mise à disposition :

- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire.
- Ordinateur portable,
- PVE,
- Véhicules sérigraphiés de service,
- Gilet pare-balles individuel,
- Armes de catégorie B6, B8 et D
- Caméra piétons

Conditions de travail :

- Temps complet : 35h / semaine ; possibilité 37h avec RTT
- Déplacements sur les communes du service commun
- 5 week-end maximum par an suivant les événements festifs des communes
- Ponctuellement horaires décalés en soirée et/ou nuit.
- Pas d'astreinte.
- Rémunération statutaire / Régime indemnitaire / Prime de fin d'année / CNAS / Participation prévoyance et mutuelle santé

Informations complémentaires liées au poste

auprès de la Responsable du service au 02 40 06 49 63

Candidatures (CV ; lettre de motivation et dernière situation administrative) à adresser à l'attention de Monsieur le Maire :

- Soit par courrier : Mairie - 47 rue Clément Guilbaud – 44330 MOUZILLON
- Soit par mail : rh@mairie-mouzillon.fr
- Date limite de candidature : **28/08/2026**
- Entretien d'embauche prévu : 10/09/2026 (à confirmer)
- Poste à pourvoir 01/12/2026.